

SDEG 16

308, rue de Basseau
16021 ANGOULEME Cedex
Téléphone : 05 45 67 35 00
Télécopie : 05 45 67 35 20
E-mail : sdeg16@sdeg16.fr
Site internet : www.sdeg16.fr



Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz
de la Charente

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS n°2025090CS0113

Comité Syndical du 31 mars 2025

Date de convocation : 19 mars 2025
Date d'affichage : 2 avril 2025

OBJET : Rapport 2024 de production de la Sas Sol'R Parc.

L'an deux mille vingt-cinq, le trente-et-un du mois de mars à 9 heures 30, le Comité Syndical s'est réuni à la salle des fêtes, 31 rue des Douhards à Saint Michel, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BOLVIN, Président.

Secrétaire : en l'absence de Monsieur Jean REVEREAULT, Monsieur Claudy SEGUINAR, délégué titulaire du Secteur Intercommunal d'Energies n°19 de Verteuil sur Charente, est désigné secrétaire de séance.

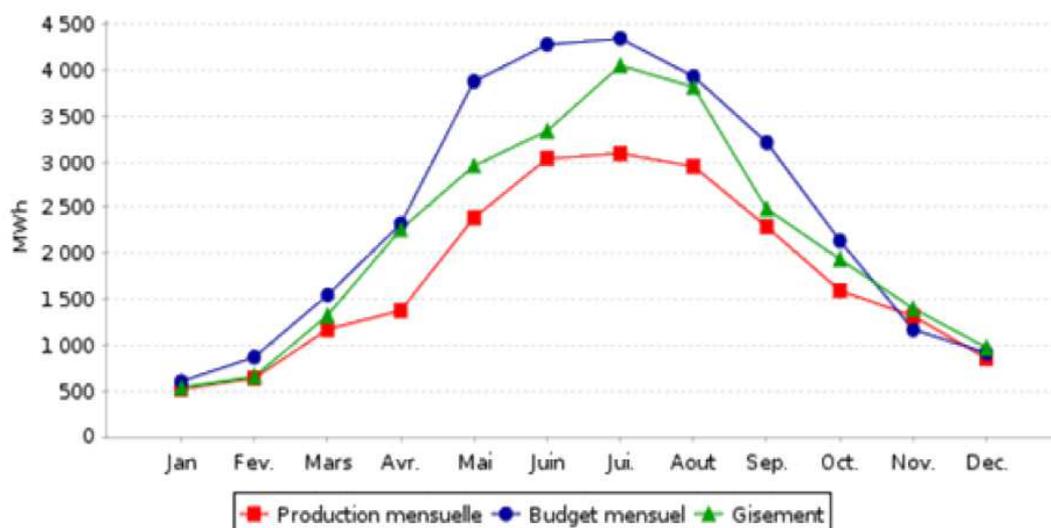
Nombre total de délégués :	74
Quorum :	38
Nombre de délégués présents au moment du vote :	47
Nombre de procurations au moment du vote :	4

Le Président demande à Madame Laure GAUTHIER, Directrice Générale des Services du SDEG 16, de présenter ce point de l'ordre du jour.

Laure GAUTHIER expose :

- Que pour rappel, en 2016, Calitom, SERGIES et le SDEG 16, **trois entités émanant des collectivités territoriales**, ont créé ensemble la société SOL'R PARC dans le but de développer des projets solaires sur le département.
- Que le rapport de production de la SAS Sol'R Parc pour l'année 2024 est le suivant :

Comparaison production, budget, gisement en MWh (parc total)



Production : énergie relevée au compteur sur la période
 Budget : énergie estimée en prévision budgétaire annuelle
 Gisement (PV) : productible installateur x coefficient d'ensoleillement

Production électrique totale Sol'R Parc Charente

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Budget en MWh	3 598,40	3 641,60	3 597,30	3 458,70	13 397,1	15 882,3	18 441,1	29 211,7
Production en MWh	3 443,10	3 444,90	3 414,40	3 512,10	12 917,1	15 523,7	15 538,3	21 228,6
Gisement en MWh	3 690,00	3 575,40	3 604,20	3 420,30	12 772,8	15 892,3	18 132,8	25 734,9

La production totale est de :

- **21 228 MWh, soit l'équivalent de 11 700 habitants.**
- **1 426 430 € de recettes.**

L'écart de production annuel est de - 27% par rapport au budget.

L'écart du montant annuel en euros représente – 536 767 € par rapport au budget annuel.

L'ensoleillement cumulé annuel est de 93%. Un ensoleillement annuel qui est supérieure à la normale historique.

La performance cumulée annuelle est de 88%, c'est à dire que la production annuelle est inférieure de 12% par rapport au gisement météo.

Les centrales Sol'R Parc Charente n'ont pas toutes bien fonctionné au cours de cette année 2024.

Performance par installation (production/gisement)

SAINTE SEVERE	70%
ROUZEDE	74%
SAINTE SEVERE - Panneloup	95%
SAINTE SEVERE - Panneloup - Pan Nord	108%
RUFFEC	95%
VILLOGNON SUD - Route de Mansle	82%
VILLOGNON NORD	88%

Les principaux événements impactant la production

Sainte Sévère (site d'enfouissement) :

Heures négatives : pertes de production estimées : 508MWh soit 35k€

Réseaux : pertes de production estimées : 20MWh soit 1,4k€

Sinistre 04/04 : pertes de production estimées : 900MWh soit 62,5k€

Onduleurs : pertes de production estimées : 26MWh soit 1,8k€

Rouzéde :

Heures négatives : pertes de production estimées : 551MWh soit 39,5k€

Réseaux : pertes de production estimées : 40MWh soit 2,8k€

Onduleurs : pertes de production estimées : 300MWh soit 21,5k€

Ruffec :

Défaut d'isolement onduleur : pertes de production estimées : 100MWh soit 42k€

Villognon Nord :

Heures négatives : pertes de production estimées : 1020 MWh soit 58k€

Villognon Sud :

Heures négatives : pertes de production estimées : 416 MWh soit 28k€

Note : des dossiers sont ouverts auprès de l'assurance pour les onduleurs.

Note : arrêt heures négatives : le mécanisme impose aux producteurs l'arrêt de la production lorsque les prix horaires sont négatifs, c'est-à-dire lorsque la production d'électricité > à la consommation d'un point de vue national.

Note : réseaux : arrêts liés à des travaux programmés sur le réseau haute tension.

Les données techniques des centrales de Sol'R Parc

SOL'R PARC	Éléments techniques				
	Panneaux photovoltaïques m2	Energie annuelle produite GWh	Equivalence consommation électrique habitants/an	CO2 évités t/an	Date mise en service
Ruffec	17 500	3,64	1 800	1 092	2017
Rouzède	20 000	5,00	2 500	1 500	sept-20
Sainte Sévère Hangar Pan Nord	1 260	0,21	117	63	fév-20
Sainte Sévère Hangar Pan Sud					
Sainte Sévère	26 460	6,00	3 400	1 800	fév-21
Villognon Sud	14 261	3,50	1 940	1 050	août-22
Villognon-Luxé Nord	56 076	14,3	7 944	4 290	fév-2024
Châteauneuf sur Charente	55 962	13,30	7 390	3 990	Fin 2025
Genté	14 706	3,8	2 110	1 150	T4 2026
Total	264 926	66,30	34 001	19 900	

Les données financières des centrales de Sol'R Parc

SOL'R PARC	Éléments financiers							Rentabilité moyenne annuelle sur 30 ans
	Prix de vente élec HT	Coûts de la construction €	Dettes		Dettes		Apport compte courant SDEG 16 €	
			Bancaire €	Taux Dette	Citoyenne €	Taux		
Ruffec	93 €/MWh	3 867 133	2 652 982	2,05%	105 840	5,50%		4,10%
Rouzède	66.32 €/MWh	3 941 722	3 547 550	1,29%	150 000	4,00%	48 834,40	11,27%
Sainte Sévère Hangar Pan Nord	89.90 €/MWh	279 979	199 000	1,15%			16 195,80	2,10%
Sainte Sévère Hangar Pan Sud	137.5 €/MWh							
Sainte Sévère	64 €/MWh	4 300 166	3 673 170	1,12%	150 000	5,00%	95 399,20	11,46%
Villognon Sud	62.8 €/MWh	2 286 345	1 979 000	3,65%	100 000	6,00%	41 469,00	7,04%
Villognon-Luxé Nord	60.2 €/MWh	9 508 595	6 857 000	4,16%	200 000	6,00%	490 319,00	2,28%
Châteauneuf sur Charente *	72 €/MWh	7 850 000	6 800 000	4%	200 000	6,00%	170 000,00	5,96%
Genté *	91 €/MWh	3 000 000	2 400 900	4,5%	A définir	Taux fonction de l'inflation	110 615,37	4,21%
Total		35 033 940	28 109 602		905 840		972 832,77	

* Issu du Business Plan 2024

Suivi des apports en compte courant

Année	Emission	Mandat	Montant
2018	13/11/2018	2	6 000,00
2019	09/05/2019	1	122 336,00
	09/05/2019	2	8 005,00
2020	01/01/2020	Intérêts 2019	1 163,35
	24/12/2020	1	271 000,00
2021	17/12/2021	1	121 000,00
2022	01/01/2022	Intérêts 2021	4 834,20
2023	01/01/2023	Intérêts 2022	11 808,88
	31/12/2023	Intérêts 2023	30 420,41
2024	24/12/2024	1	153 664,00
2025	01/01/2025	Intérêts 2024	33 200,93
	17/01/2025	1	209 400,00
Montant total apports en compte courant			972 832,77

Intérêts courus capitalisés dans le compte courant : total : 81 427,77€

Note : Les intérêts 2020 d'un montant de 1 648,76 € ont été versés directement au SDEG 16 et non capitalisés dans le compte courant.

Le Président précise :

- Que le rapport de production de la SAS Sol'R Parc était produit dans la note de synthèse.
- Que concernant le rapport de production de la SAS Sol'R Parc, il appartient au Comité Syndical d'en prendre acte.

Après en avoir débattu, le Comité Syndical :

- **Prend acte** du rapport de production de la SAS Sol'R Parc tel que présenté.
- **Donne pouvoir** au Président pour prendre toutes les décisions et signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

En application des articles L. 5721-4 et L. 3131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le présent acte est exécutoire de plein droit dès qu'il a été procédé à sa publication « ou affichage » et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département.

La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif Poitiers, 15 rue Blossac - CS 80541 86020 Poitiers Cedex, ou par l'application Télérecours Citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr. Un recours administratif préalable peut être exercé dans le même délai.